



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

Maison de la laïcité
Morlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°99 novembre 2011

Le 6 novembre : conférence d'initiation

**L'implication sociale
de la Laïcité**

suivi d'un repas convivial



SOIRÉE JAZZ EXCEPTIONNELLE !

HOMMAGE À

Louis Armstrong

VENREDI 18 NOVEMBRE 2011 À 20H

PAR LE GROUPE

« TRIBUTE TO LOUIS ARMSTRONG »

Infos dans ce numéro !

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26

L'implication sociale de la Laïcité

Le 6 novembre 2011



11h00 : Conférence de Vincent Dufoing – Directeur de Picardie Laïque

12 h15 : Repas - Apéro, cassoulet, dessert , café compris - 12 €.



Réservation jusqu'au 3 novembre.

Tél : 064/ 442326

À La Maison de la Laïcité
Place Albert 1er, 16a

Dans ce numéro

6 novembre : 11h00 conférence dinatoire « L'implication sociale de la Laïcité » - 12h30 : Menu « Cassoulet »	p.4
Sondage – Danger : l'idéologie nazie n'est pas rejetée	p.6
21 novembre : « les lundis du Préau » : « l'évolution de la fonction royale dans le système politique belge »	p.10
14 et 28 novembre : cours d'italien	p.11
10 et 24 novembre : atelier d'art floral	p.12
14 et 28 novembre : atelier d'aquarelles	p.12
Mgr Léonard ne veut pas de directeurs d'école divorcés	p.13
Conseillers laïques : de précieux et dévoués bénévoles	p.14
18 novembre : 8 ^{ème} soirée Jazz « Hommage à Louis Armstrong » avec le groupe « Tribute to Louis Armstrong »	p.17
La Commission européenne bafoue le traité de Lisbonne : La FHE dépose plainte	p.18
Le service « Accueil – Ecoute » de la Maison de la Laïcité	p.19
Opération 11.11.11	p.20
Laïcité et gastronomie	p.21
A votre agenda de décembre	p.22
25 novembre : vernissage de l'exposition de peinture de Dominique Lefèvre et Claude mertens	p.23

Maison de la Laïcité ASBL

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Un répondeur prend vos appels durant les absences.

Adresse mail : laicite.morlanwelz@skynet.be

Cotisation annuelle : 8 € par membre.
Compte IBAN n° BE 76 0682 1971 1895

LE COURRIER LAÏQUE

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila

Dimanche 6 novembre 2011- Conférence dinatoire
11 h00 « L'implication sociale de la laïcité »
Par Vincent Dufoing, Directeur de « Picardie Laïque »
12h30 : Menu « Cassoulet »

Menu- 12 €



Apéro-maison

Cassoulet au confit de canard

Dacquoise fruits rouges

Café



Présentation de la conférence de Vincent DUFOING

Picardie Laïque s'implique depuis des années dans un travail social à destination des personnes précarisées. Ce choix est évidemment en lien avec les réalités d'une région socio-économiquement fragilisée. Par cet investissement, Picardie Laïque entend opérationnaliser les valeurs laïques dans les champs de travail suivants : l'interculturalité, la précarité sociale, les droits humains et les souffrances psychosociales. Pour ce faire, elle s'investit particulièrement dans la lutte contre les discriminations dont souffrent certains citoyens tels que les personnes sans domicile fixe ou mal logées, les sans-papiers, les Gens du Voyage, les personnes d'origine étrangère, etc.

La conférence du 6 novembre permettra de broser à gros traits le tableau du type d'interventions réalisées par la Régionale et des réalités qui y sont attachées.

Vincent Dufoing : notre conférencier

Tout qui connaît Vincent connaît son engagement laïque.

Licencié en philologie romane à L'ULB en 1985, après un passage assez court aux Presses Universitaires de Bruxelles et à la Fédération des Mutualités



Professionnelles du Brabant, il fut employé à la Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente de Bruxelles.

Depuis 1993, c'est au CAL « Picardie Laïque » qu'il trouve la pleine mesure de son engagement. Il en assure d'ailleurs la direction depuis 1998 et sera à la tête de tous les projets, depuis l'intention jusqu'à la concrétisation.

Entouré d'une équipe dynamique, « Picardie Laïque » est une régionale bien vivante dans le paysage laïque wallon et bruxellois.

Brève présentation de « Picardie Laïque »

Créée en 1981, Picardie Laïque est une des sept régionales du Centre d'Action Laïque – CAL – en Communauté française de Belgique et compte aujourd'hui : quatre ReLaiS, un abri de jour, un abri de nuit, une cellule pédagogique et communication et une cellule administrative et financière.

52 salariés permanents et 66 associations membres dont la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Au travers de ses différentes implantations locales, les Réseaux Laïques de Solidarité - les ReLaiS - de Mons, La Louvière, Tournai et Mouscron, cette association s'implique dans la vie de la cité. Accompagnement et orientation pour personnes en difficultés, aide aux citoyens qui veulent agir pour leur communauté, leur quartier, pour se défendre contre une inégalité, lutte pour le droit au logement, lutte contre les stéréotypes, les idées intolérantes, anti-solidaires,... sont quelques-unes de ses actions.



Sa philosophie ?

Favoriser l'engagement citoyen, l'égalité des chances ; faire évoluer les idées, les attitudes, les comportements à l'égard de certaines personnes, de certains membres d'un groupe ou de l'intégralité d'un groupe ; favoriser une consommation responsable ; faire évoluer le mouvement laïque en Hainaut Centre Ouest vers une plus grande cohérence.

Yvan Nicaise

Sondage - Danger

L'idéologie nazie n'est pas rejetée

Elle peut même être considérée comme intéressante !

Alors qu'il y a quelques jours à peine, l'exposition « Triangle rouge » fermait ses portes à Morlanwelz, un récent sondage commandé par Paris Match à l'institut « Dedicated Research » - institut d'études de marchés et de sondages d'opinions indépendant de Belgique - nous indique que 43 % des personnes interrogées trouvaient que le National Socialisme comportait « des idées intéressantes » !

Réalisé sur Internet les 7, 8 et 9 octobre 2011, il couvrait un échantillonnage représentatif de 1000 belges de plus de 16 ans.

Les belges sondés se disent bien renseignés sur le sujet.

13% se déclarent « tout à fait bien informés » et 56% « plutôt bien informés » sur le nazisme. Pourtant, les plus jeunes ne sont visiblement pas au fait de l'histoire Nationale Socialiste : plus de 50% des moins de 25 ans ne savent pas que l'antisémitisme était à la base du nazisme et seuls 26% connaissent le principe de race aryenne. ».

Bref aperçu du sondage



Parmi les 43 % des personnes interrogées, 32 % des Belges interrogés pensent que le nazisme est « essentiellement critiquable, mais que certaines idées sont intéressantes », 7 % le trouvent « en partie critiquable » mais estiment « qu'il y avait pas mal de bonnes idées » et 4 % trouvent que « cette idéologie comportait beaucoup de bonnes idées ». Pour cette même question, 44 % de la population trouvent « qu'il faut tout rejeter en bloc et qu'il n'y avait rien de bon dans cette idéologie ».

Enfin, 86% des Belges estiment que l'idéologie nazie est toujours existante sous d'autres formes. 66% des francophones et 32% des flamands jugent que la crise politique belge est propice à l'augmentation d'idéologies d'inspiration nazie.

La presse écrite nous a livré quelques avis, analyses ou commentaires de quelques personnalités.

« Ce chiffre est compréhensible » commente Alain Colignon - historien au Ceges (Centre d'études et de documentation guerre et sociétés contemporaines) - dans le journal « La Dernière Heure » du 13 octobre.



« L'Europe est traversée par une crise globale. Or, dans la mémoire collective, il y a une sorte de culture historique qui fait qu'on a entendu dire que c'est par la crise que le fascisme et le nazisme ont réussi une percée essentielle, jusqu'à se hisser au pouvoir. Il y a un amalgame entre les époques et les sociétés ».

Et d'ajouter : « La meilleure façon de déjouer les pièges de l'extrême droite et de la comprendre est de s'informer en gardant un regard critique », conclut Alain Colignon. « C'est avant tout le rôle de l'école ».

« La libre Belgique » du 14 octobre donne la parole à la ministre de l'enseignement obligatoire, Marie – Dominique Simonet qui déclare :

« L'enseignement de l'histoire doit recourir aux outils permettant d'en saisir toutes les dimensions » et d'ajouter « L'enseignement francophone, à travers le décret "Missions" des années '90, insiste sur la construction de la citoyenneté et le "savoir-être". Deux récents décrets ("citoyenneté" en 2007, "mémoire" en 2009) reconnaissent et encouragent le recueil des témoignages, les visites pédagogiques sur les lieux de mémoire, etc. Ceci est d'ailleurs l'objet d'un appel à projets de la cellule "démocratie ou barbarie" de l'administration communautaire, actuellement en cours. »

« Il y a bien sûr encore plus à faire, mais les outils sont là » affirme le cabinet Simonet.

Dans « Le soir » du 13 octobre, Marc Demoulin, coordinateur du sondage chez « Dédicace Research », déclare que la majorité des sondés qui ont répondu que certaines idées les intéressaient ont une très bonne connaissance du nazisme.

Et de préciser : « Pour eux, ces idées sont principalement reliées à une notion de nationalisme, protectionnisme et l'idée qu'il y a,



dans tous les partis, un leader charismatique ». Il y a donc une vraie prise de distance par rapport au fondement du nazisme. D'ailleurs 80 % des sondés assimilent le nazisme à l'extrême-droite, donc à une idéologie raciste. Il apparaît que « le devoir de mémoire, de collectivité chez les plus de 25 ans – les plus jeunes semblant nettement moins informés – est très présent », continue Marc Demoulin. « Le Belge est d'ailleurs accoutumé à ce genre de notion nationale, surtout dans certaines régions, comme en Flandre avec Bart De Wever. Il n'y a donc pas une approbation de tout ce qui est antisémitisme et de race supérieure dans l'idée de ces sondés. »

Pas de conclusions, mais....

Ce sondage est assez sommaire au niveau des questions posées et peut donc donner des réponses assez imprécises.

Ex : Qu'entend-on par « être bien informé » ?

« Certaines idées sont intéressantes » Lesquelles ?

Néanmoins, une fois de plus, la méconnaissance des moins de 25 ans sur le nazisme, donc sur son avènement, sa montée et ses conséquences destructrices est constatée.



C'est pourtant cette jeunesse qui, dès l'âge de 18 ans, s'exprime dans les urnes et pourrait être la plus réceptive aux idées simplistes des partis extrémistes, qu'ils soient de gauche ou de droite, s'ils ne sont pas formés à la citoyenneté.

Si l'école joue un rôle de premier plan, elle ne peut assumer seule l'information et éveiller le sens critique.

Les parents ont aussi leur rôle à jouer par le dialogue, les visites d'expositions et voyages sur des lieux de mémoire, le visionnage en commun de films ou émissions télévisées dans lesquels les valeurs démocratiques en sont le fil conducteur, l'engagement sociétal, ...

La laïcité met en place des activités qui favorisent de telles réflexions.

Encore faut-il que les adultes y participent et invitent leurs enfants à les accompagner. Ce n'est pas facile, me direz-vous ?

Pas plus en effet que de les éduquer à une bonne hygiène de vie, au respect de l'autre, à prendre conscience des inégalités, du « vivre ensemble ».

**Cela demande une vigilance et un effort de chaque jour.
Mais le maintien et le renforcement de la démocratie est à ce prix.
Nos parents et grands-parents l'avaient compris.
Pourquoi pas nous ? Pourquoi pas nos enfants ?**

Yvan Nicaise

Réflexion : La valeur d'un sondage ?

Le sondage d'opinion est un phénomène de société dans la mesure où il fait partie du paysage médiatique. Les chiffres des sondages sont utilisés dans l'argumentaire du débat public.

A tout niveau de réalisation du sondage, l'objectivité et la valeur des résultats peuvent être mises en cause. Tout d'abord, l'opinion individuelle est difficile à établir et circonscrire. Ensuite, des difficultés apparaissent lors de la construction du questionnaire, permettant de décrire objectivement, sans ambiguïté l'opinion des personnes. Il apparaît que dans certains cas, le questionnaire peut influencer les réponses et donc modifier sensiblement les résultats du sondage.

Sur un sujet donné, tous les individus n'ont pas toujours un jugement, ou même une appréciation. Cet aspect de l'opinion peut parfois poser des problèmes d'évaluation.

Lors de l'interview, la personne qui n'a pas d'opinion réelle (ou qui ne s'est jamais posé la question), préfère assez fréquemment donner un avis plutôt que d'avouer son indifférence ou la méconnaissance du thème abordé.

Enfin, le passage de l'opinion individuelle à une répartition de réponses en pourcentage pose des difficultés. Il en résulte que l'utilisation de résultats de sondage n'est pas toujours légitime.

Sources : informations issues de la littérature économique.





Lundi 21 novembre à 14h15
« Les lundis du Préau » présente
« L'évolution de la fonction royale
dans le système politique belge »
Par Freddy Clauwaerts, professeur-
retraité de la Haute Ecole Condorcet

« Les lundis du Préau » ne sont pas des lundis comme les autres.

Une de leur particularité est de varier les sujets abordés afin que nos après-midis soient des moments de découvertes et de convivialité mais aussi porteurs de réflexion.

Le rôle de la fonction royale dans notre pays a été et reste toujours un sujet de controverses.

La crise politique dont, après plus de 500 jours, le pays semble sortir, a vu le Roi Albert II prendre une certaine place.

L'objectif de cette conférence est d'analyser d'un point de vue sociologique le rôle de la monarchie dans notre système politique actuel.

En faisant appel à Freddy Clauwaerts, professeur récemment retraité, actif dans les milieux de la laïcité et de la libre pensée, nous aurons, sous forme d'entretien, l'occasion d'aborder, à travers un exposé simple et très didactique, l'évolution de la monarchie et son avenir.

Mieux connaître notre animateur-conférencier

Freddy Clauwaerts est Gradué en Sciences Commerciales, Licencié en Sciences Politiques et Administratives et Agrégé en Sciences Economiques, Sociales et Politiques

Sa carrière professionnelle fut riche et variée.

D'abord cadre commercial et administratif dans le secteur des entreprises privées et responsable d'un service du personnel, il entrera dans l'enseignement supérieur (Haute Ecole Condorcet) pour y dispenser les matières de droit public, droit civil, droit social, institutions européennes, économie politique, sociologie (entre autres).

Il a été également assistant parlementaire et conseiller politique à la Présidence du Parlement Wallon.

Il est retraité depuis juin 2010.

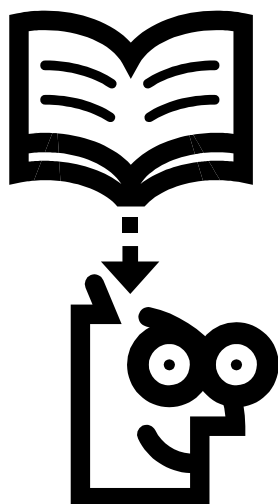
La participation au « Lundis du Préau », goûter et café compris est de 3 €.

Rappelons que « Les lundis du Préau » est ouvert à tous et à toutes, membres ou non de la Maison de la Laïcité et que notre salle est au rez-de-chaussée, donc d'accès facile. N'hésitez pas, autour de vous, à parler de cette activité mensuelle qui permet aux participants de se rencontrer, de se retrouver ou de se connaître et pour certains, de sortir de la solitude.

Faites connaître « Les lundis du Préau » à vos amis et connaissances et n'hésitez pas à nous proposer des sujets à aborder.

Yvan Nicaise

**Lundis 14 et 28 novembre :
Cours d'italien à la Maison de la Laïcité**



Le cours d'italien, résultat de la mise en place d'un partenariat entre la Maison de la Laïcité et l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz, rencontre un succès qui dépasse les espérances des organisateurs.

Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une formation scolaire aboutissant à un quelconque certificat ou diplôme.

Animé par Madame Sophie MATHIEU, professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz, il rassemble un nombre de participants tel que la « classe » a été dédoublée, en tenant compte du niveau de connaissances des participants.

Le premier groupe se réunit de 17h00 à 18h30 ; le second, de 17h30 à 19h00.

Inscriptions

Sauf si des participants se désistent, de nouvelles inscriptions ne peuvent plus être prises en compte. Pour des informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à Monsieur Diprima Tony au 064/ 44 76 67 ou au 0499/31 65 92.

10 et 24 novembre : atelier d'art floral



Le succès rencontré par cette activité a conduit à l'ouverture d'un deuxième groupe appelé «débutant ».

Dans les faits, les réalisations sont déjà très agréables aux yeux et la créativité comme la bonne humeur sont aussi de rigueur...

Ce nouveau groupe se réunit le jeudi matin, de 10 à 12h00 et le groupe de confirmés » l'après-midi, de 13 à 15h00.

N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance auprès de à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 14 et 28 novembre : atelier d'aquarelles

Les participants à l'atelier d'aquarelles continuent à perfectionner leur technique. Progressivement, l'intention de préparer une exposition fait son petit chemin. Reproduire les peintures dans notre courrier laïque n'est pas très évident ; la grandeur des peintures et le rendu des couleurs ne seraient pas comparable à la réalité.

Alors, soyons patient et attendons la première exposition.

Pour rappel, l'activité se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Nous vous invitons à téléphoner préalablement car le nombre de participants par séance ne peut dépasser 12 à 15 personnes maximum afin de permettre de dispenser conseils et assistance, toujours dans la bonne humeur.

Anne-Marie André

Mgr Léonard ne veut pas de directeurs d'école divorcés.

En date du 12 octobre, cette déclaration du primat de Belgique est un exemple concret de la distance qui sépare de plus en plus Mgr Léonard des croyants qui acceptent la modernité au sein de notre société.

Concrètement, le primat de Belgique déconseille aux enseignants divorcés d'enseigner la religion ou d'exercer une fonction de direction dans l'enseignement catholique. Les réactions ne sont pas fait attendre.

Jugez plutôt

« C'est aberrant », s'indigne le président du collège des directeurs de l'enseignement fondamental catholique, Jean-Pierre Merveille. "Un cadre légal garantit une distinction claire entre les vies privée et publique."

le SeGEC, Secrétariat général de l'enseignement catholique explique que les propos de Monseigneur Léonard «semblent difficilement compatibles avec le droit du travail. Il ne peut y avoir de discrimination à l'embauche ».

Pierre-Paul Boulanger, Président de l'Union des fédérations des associations de parents de l'enseignement catholique (Ufapec), déclare "La personne doit répondre aux conditions légales pour être engagée",

La volonté exprimée par le primat de Belgique ne semble pas partagée par la ministre de l'Enseignement obligatoire Marie-Dominique Simonet. Quant à son cabinet, il précise qu'en tant que garant de la légalité, les décrets concernant la nomination des directeurs d'écoles ne se basent pas sur des questions d'ordre privé pour la sélection des candidats. Il entend rester attentif à toute forme de discrimination directe ou indirecte, tout en respectant les prérogatives des pouvoirs organisateurs.

Simple constatation



Après les positions de Mgr Léonard sur l'IVG, l'homosexualité et l'euthanasie, voici qu'il s'en prend aux divorcés !

Où va-t-il s'arrêter ?

Il est heureux de constater qu'au-delà des convictions philosophiques et religieuses, des hommes et des femmes et des institutions refusent de se plier à des diktats que notre civilisation considère à raison comme d'un autre temps.

La distinction entre vie privée et vie publique se doit d'être respectée.

Cette position est d'ailleurs celle de tous les laïques.

Yvan Nicaise

Conseillers laïques : de précieux et dévoués bénévoles.



Depuis 1970, l'organisation de l'assistance morale, religieuse ou philosophique est devenue une condition d'agrément des hôpitaux et de leurs services et est régie par des lois et des circulaires ministérielles. Confiée à la Fondation pour l'Assistance Morale Laïque au départ, cette mission a été reprise par le Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP) en 1987. Elle consiste à désigner et coordonner les Conseillers Laïques (C.L.) en hôpitaux étendant son action aux Maisons de Repos et de Soins (MRS) en 1990 et aux Maisons de Repos (MR) en 1991.

L'assistance morale ainsi entendue exclut tout dogmatisme, se situe en dehors de toute préoccupation politique, elle agit dans un esprit de parfaite tolérance à l'égard des convictions d'autrui. Aider la personne hospitalisée ou la personne âgée à exprimer ce qu'elle ressent, ce qu'elle pense, ce qu'elle vit peut l'aider à retrouver davantage d'autonomie. Les C.L. sont des laïques, bénévoles et attachés à l'établissement de leur choix, proche de leur domicile.

A l'instar de la société, les soins de santé et les séjours en établissements de soins évoluent, le profil des personnes hébergées en MR et MRS et les attentes du public changent. Le SLP suit cette évolution en mettant en place des outils destinés à valoriser ce service et à aider les Conseillers dans leur tâche : communication vers les patients, les résidents des MR et MRS, formation continue et ressources pour les Conseillers Laïques.

Interview de Nadine Lefebvre, Conseillère laïque dans les établissements de soins de Mons.

Comment et pourquoi es-tu devenue conseillère laïque en hôpitaux ?

NL : C'est suite à une rencontre avec Eric Braun, ancien C.L. qui m'a sensibilisée à cet engagement au moment où j'ai pris ma pension. J'avais du temps disponible, le goût des contacts humains et des échanges d'idées, je me suis donc lancée dans l'aventure.

Qu'as-tu observé pendant ces années, quelles évolutions as-tu noté ?

NL : Dès le début, j'ai été étonnée du peu de demandes. Elles venaient essentiellement de personnes proches du mouvement laïque, cela dénote un manque de visibilité du C.L. Le prêtre est une figure familière dans les hôpitaux, pour le personnel comme pour les malades, ce n'est pas le cas du C.L. C'est une culture à installer : même lorsque l'hôpital distribue les documents par lesquels le malade peut demander la visite d'un C.L., ils ne sont souvent pas relevés et le personnel ne sait pas toujours qu'en faire. Pour palier cette difficulté, j'ai réalisé des affichettes avec mes coordonnées mais elles sont régulièrement enlevées. Or, il y a encore du chemin à parcourir. Par exemple, j'ai vécu deux expériences très pénibles avec des proches qui m'ont permis de mesurer à quel point il était difficile de faire respecter les volontés des malades en fin de vie. Même dans les hôpitaux publics, les résistances sont très grandes. Le C.L. pourrait soutenir le patient dans cette demande.

Peux-tu partager avec nous un souvenir marquant ?

NL : Je suis désignée également à l'hôpital gériatrique du CPAS. Comme je n'avais pas de demandes mais que j'avais un bon contact avec le personnel soignant, je leur ai proposé d'organiser une animation « conte » et cela a été très gratifiant pour tous. Il y a eu des échanges et certaines personnes se sont mises à raconter ou à se raconter, c'était touchant. J'étais perçue surtout comme l'animatrice conteuse, mais les gens savaient que j'étais C.L. et que je pouvais avoir des entretiens confidentiels avec eux.

C'est parfois difficile ?

NL : Il m'est arrivé d'être appelé par une personne hospitalisée en psychiatrie. La rencontre avec ces malades est plus compliquée mais passionnante. Je me souviens d'un monsieur très cultivé qui tenait des propos tout à fait cohérents et qui me prétendait être victime d'une machination. J'aurais pu le croire s'il n'avait pas laissé paraître un côté délirant dans son discours. Cela demande beaucoup de recul et de prudence dans l'analyse de la situation.

Penses-tu que le SLP devrait « outiller » les C.L., leur donner accès à des formations pour remplir leur mission ?

NL : Oui, c'est nécessaire. Des formations à l'écoute, mais aussi des informations sur certaines thématiques comme la maladie d'Alzheimer ou les soins palliatifs, l'euthanasie.

Que dirais-tu à quelqu'un qui serait tenté par la fonction mais qui hésite encore ?

NL : Qu'il ne faut pas craindre d'être dépassé par la demande. Les appels ne sont pas très fréquents et lorsque nous sommes appelés, le contact s'établit simplement. Les gens ont surtout besoin de contacts humains dans ce moment où ils sont fragilisés par la maladie. Il ne faut pas craindre d'aller vers le personnel soignant, d'expliquer notre rôle et d'établir de bons contacts avec la direction. Plus les C.L. seront nombreux, meilleure sera leur visibilité et leur présence fera partie de la culture de l'hôpital.

Appel aux bénévoles !

Vous avez du temps libre ? Vous êtes laïques et vous pratiquez le libre examen ? Vous savez qu'une présence amicale ou fraternelle peut embellir la vie de résidents de homes ou d'hospitalisés ?

Alors rejoignez-nous ! Le Service Laïque d'aide aux Personnes Hainaut Centre Ouest recherche toujours des conseillers et conseillères laïques pour rendre visite aux patients hospitalisés, ainsi qu'aux pensionnaires des Maisons de Repos et Maisons de Repos et de Soins.

Intéressé ? Contactez Eliane Driesen, présidente du SLP HCO

Tél. : 065/36.14.27

G.S.M. : 0479/31.97.47

Mail : elianedriesen@hotmail.com

Article réalisé par Eliane Driesen, présidente du SLP Hainaut Centre Ouest

Vendredi 18 novembre 2011 à 20h00
8^{ème} soirée jazz : Hommage à Louis Armstrong dit
Satchmo

Il y a 40 ans, plus exactement depuis le 6 juillet 1971, que ce musicien, figure emblématique de l'histoire du Jazz, est décédé.

Notre maison de la Laïcité se devait de consacrer sa huitième soirée-Jazz à ce musicien et chanteur connu mondialement.

Pour cela, il nous fallait trouver des musiciens remarquables ; voilà pourquoi nous avons sollicité le groupe « Tribute to Louis Armstrong » composé de musiciens de valeur maîtrisant parfaitement le style de Jazz tel que le pratiquait Armstrong et les musiciens de l'époque.

Pour les connaisseurs, voici la composition du groupe.

Christophe Cabus – Trompette et chant

Peter Maguire – Trombone

Michel Mainil – Clarinette et sax

Alain Rochette – Piano

José Bedeur – Contrebasse

Patrick Wante - Drums

L'ambiance est donc garantie pour cet hommage au Grand Louis.

Entrée : 9 €.

Prévente et réservation : 8 €.

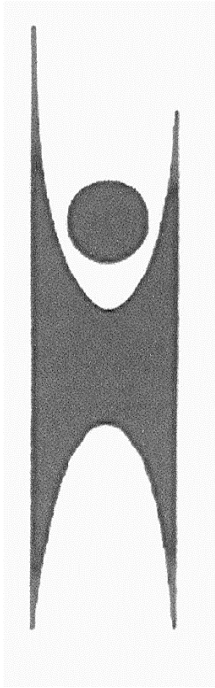
Tél : 064/442326 ou directement à la Maison de la Laïcité durant les heures de bureau.



Dernière minute
Deux surprises musicales vous attendent
Une invitée mais aussi ???
Donc : à vos agendas

La commission européenne bafoue le traité de Lisbonne

La Fédération Humaniste Européenne dépose plainte auprès de l'ombudsman de l'Union européenne



Ce mercredi 19 octobre 2011, la Fédération Humaniste Européenne (FHE) a déposé une plainte auprès de l'Ombudsman de l'Union européenne, accusant la Commission européenne de refuser de se conformer au Traité de Lisbonne.

Selon l'article 17 du Traité sur le fonctionnement de l'UE, l'Union européenne doit entretenir « *un dialogue régulier, ouvert et transparent avec les Eglises et les organisations non-confessionnelles* ».

Malheureusement, ce dialogue est aujourd'hui inégalitaire envers les laïques/humanistes.

Depuis plusieurs années, la Commission tient régulièrement des « séminaires de dialogue » avec les deux conférences des évêques européens.

La plainte a été déposée après plusieurs mois d'efforts formels et » avec la Commission, sur le modèle de ce qui est aujourd'hui organisé avec les Eglises.

Le premier séminaire proposé à la commission devait être consacré aux problèmes posés par les exemptions religieuses dans les directives antidiscriminatoires de l'UE.

La Commission a refusé d'aborder ce sujet au motif que cela n'entrait pas dans ses attributions.

C'est évidemment inexact puisque la Commission a déjà produit tout un arsenal juridique sur la question des discriminations.

Le Président de la FHE, David Pollock, souligne l'excuse incompréhensible de la Commission qui déclare que nous voulons discuter de religion et de philosophie, ce qui est hors de ses compétences. En vain, la FHE a souligné qu'elle ne veut pas discuter de religion mais de droits de l'homme, d'égalité et de non-discrimination, ce qui est parfaitement dans les compétences de la Commission.

« Pendant trop longtemps, rappelle David Pollock, nous avons subi le traitement dédaigneux de la Commission, qui contraste radicalement avec son attitude réceptive à l'égard des Eglises.

Nous n'avons pas l'intention de nous plaindre publiquement de cette situation, mais nous n'avons plus d'autre recours.

Soit nous faisons face à l'incompétence de la Commission, soit, comme nous le craignons, il s'agit d'une tentative de protéger les privilèges religieux de tout examen critique ».

Il n'est pas inutile de rappeler que la FHE est le principal organe représentant les citoyens européens non-croyants.

Yvan Nicaise

Source : Communiqué de la Fédération Européennes Humaniste

Le service « Accueil – Ecoute » de la Maison de la Laïcité

Depuis avril 2010, l'ASBL Picardie Laïque a ouvert dans nos locaux un « Service Accueil- Ecoute ».

Il aide les citoyens en difficulté en les écoutant et en les orientant vers les administrations et organismes qui peuvent apporter une solution répondant à leurs attentes.

Ce service ne se substitue pas au CPAS, ALE, services de santé : il est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation.

Chaque mardi, de 9h30 à 12h00, un accueil **gratuit** est assuré par un psychologue formé spécialement pour ce service.

Il vous accueillera dans un local réservé à ces contacts.

Prière de prendre rendez-vous au 064/ 442326.

**Le service « Accueil-Ecoute » est accessible à TOUS
Merci de le faire connaître**

Opération 11.11.11



Est-il besoin de vous rappeler les objectifs de l'opération 11.11.11 orchestrée par le C.N.C.D. (Centre National de Coopération au Développement) : rendre leur dignité à des populations déshéritées par des programmes développant durablement leurs moyens d'existence.

Comme en 2010, les fonds récoltés cette année vont permettre de poursuivre cet objectif grâce au financement d'un programme d'agroforesterie en RD Congo.

En y participant avec deux projets distincts, l'un à Ibi sur le plateau des Batéké (Province de Kinshasa) et l'autre à Kisangani (Province Orientale), le **Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)** avec le GI-Agro, une ONG locale (*), espèrent beaucoup inverser le processus d'appauvrissement des populations lié à la déforestation de la région.

Les organisations paysannes partenaires planteront sur leurs parcelles des essences forestières propices à la carbonisation comme l'Acacia, en association avec des cultures pérennes (par exemple : du manioc), de l'élevage et/ou de la pisciculture.

Mais, pour mener à bien ce projet, il faut des fonds. Voilà pourquoi, en ce mois de novembre, il vous est demandé d'être généreux.

La campagne 11.11.11 se déroulera du 3 au 13 novembre. Différents produits sont mis en vente ; faites bon accueil aux bénévoles qui vous les proposent! Et si vous souhaitez soutenir davantage les projets du **SLCD**, faites un don au compte

BE55 7320 0983 5144

Service Laïque de Coopération au Développement
Rue des Pierres, 29 B10
1000 BRUXELLES

(*) Le **Groupement d'Initiatives pour l'Agroforesterie en Afrique (GI-Agro)** est une ASBL congolaise active dans la recherche de solutions concrètes aux problèmes du monde rural. Elle oriente son action vers l'agro-alimentaire, le développement socio-économique des populations rurales et la préservation de l'environnement.



Laïcité et Gastronomie Après le repas du 10 octobre

Filet pur de porc, gratin aux navets et au céleri blanc

Une recette appréciée et demandée

Ingrédients (3 à 4 personnes)

1 filet pur de porc (± 600 gr), 200 ml de fond de veau (bocal)
1 c. à soupe de beurre, 10 baies de genièvre, liant pour sauces, sel et poivre

Pour le gratin

Céleri blanc, 2 navets, 1 échalote, 2 Tranches de jambon d'Ardenne
100 g de fromage d'abbaye à pâte demi-dure, 25 cl de bière d'abbaye foncée
 $\frac{1}{2}$ cube de bouillon de légumes, 2 dl de crème fraîche
1 c à soupe de beurre, 1 c à café de chapelure, sel, poivre

Préparation

Coupez le céleri en petits morceaux, émincez finement l'échalote
Coupez le jambon d'Ardenne en lanières et le fromage d'abbaye en petits dés

Cuisson (30 min)

Préparez le gratin. Faites fondre 1 c à soupe de beurre dans une casserole. Etuvez-y l'échalote émincée. Ajoutez les morceaux de céleri et les dés de navets ; laissez cuire pendant ± 2 min. Mélangez, salez et poivrez. Versez la bière et ajoutez $\frac{1}{2}$ cube de bouillon. Couvrez et laissez mijoter pendant 20 min à feu moyen.

Dans une poêle, faites brunir 1 c à soupe de beurre et saisissez-y le filet pur de porc de chaque côté. Salez, poivrez et ajoutez les baies de genièvre broyées. Baissez le feu et poursuivez la cuisson pendant 15 à 25 minutes. Retournez la viande 2 ou 3 fois durant la cuisson. Ajoutez un peu de fond de veau si nécessaire. Retirez les légumes de la casserole et égouttez-les. Disposez-les dans un plat à four.

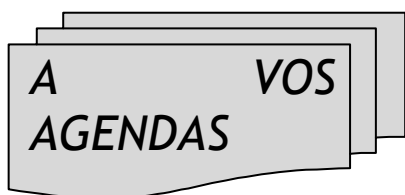
Faites réduire le jus de cuisson de moitié, à feu vif. Allongez de crème fraîche et poursuivez la cuisson jusqu'à obtention d'une sauce légèrement liée. Retirez du feu et intégrez les lanières de jambon d'Ardenne et les dés de fromage au mélange. Mélangez et versez la sauce dans le plat à four, sur les légumes. Saupoudrez le tout de chapelure. Glissez le plat au four préchauffé à 200°C et faites gratiner pendant 15 min. durant 5 dernières minutes.

Retirez la viande de la poêle. Déglacez-la avec le fond de veau et liez avec du liant pour sauce.

Présentation

Coupez le filet pur de porc en tranches, en oblique. Dressez la viande sur les assiettes et nappez-la de sauce. Disposez du gratin au céleri et aux navets à côté et accompagnez de croquettes.

Marie-Christine Cuchet



Nous vous annonçons les activités déjà programmées pour le prochain mois, ce qui vous permettra de noter dans votre agenda les activités que nous pourrons partager ensemble.

Dimanche 11 décembre à 12h00 « Repas de fêtes » 20 €

Menu 4 services - apéritif offert.

Réservation jusqu'au 7 décembre.

Jeudi 15 décembre à 20h00

Le « Cinéma des Résistances » présente «*La révélation* » un film de Hans-Christian Schmid.

Entrée : 3 € une boisson offerte.

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidie pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous.

Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**« Autour de la lumière »
Exposition de peinture de
Dominique Lefèvre et Claude Mertens**

En avril 2008, Claude Mertens exposait pour la première fois ses peintures dans nos locaux.

Autodidacte, ayant vécu sa jeunesse entouré des toiles de son arrière grand-père Charles Joseph Vanlanduyt, professeur à l'académie de Bruxelles, il y a puisé son désir de dessiner et de peindre.

Ses toiles expriment la lumière dans des formes tantôt traditionnelles, tantôt informelles.

Claude est un de nos membres et fut également administrateur au sein de notre Conseil d'administration.



En Mars 2009, c'est au tour de Dominique Lefèvre d'exposer dans nos locaux des œuvres céramiques.

Cette fois, c'est le peintre que vous pourrez découvrir et apprécier.

Nul doute qu'elle nous surprendra.

**Ces deux artistes vous invitent au vernissage qui se déroulera
le vendredi 25 novembre à 19h00.**

**L'exposition sera ouverte durant le weekend
du 26 et 27 novembre de 10h00 à 17h00.**

Un rendez-vous à ne pas manquer.



Maison de la laïcité
Morlanwelz

SOIRÉE JAZZ EXCEPTIONNELLE !

EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL "LE SABLON" ET LE CCRC"

HOMMAGE À

Louis Armstrong

PAR LE GROUPE

« TRIBUTE TO LOUIS ARMSTRONG »

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011 À 20H



ENTRÉE : 9 €
PRÉVENTE ET RÉSERVATION : 8 €
064/ 442326

A LA MAISON DE LA LAÏCITÉ
PLACE ALBERT 1^{ER}, 16A
7140 - MORLANWELZ

